

Comité de soutien 03 aux habitants et opposants au projet d'aéroport à Notre Dame-des-Landes

Rencontre comité /Jean MALLOT, secrétaire de la fédération PS de l'Allier et conseiller pour les affaires politiques au cabinet de J.M. AYRAULT

Le comité représenté par François **SKVOR**, Bernard **GRELAUD**, Véronique **CHABRIER**, Marie **COUVAI**, Anne **VERNIS**, Gérard **MATICHARD**, Eric **DEMEILLEZ** a été reçu par M. MALLOT le 27 décembre à St Pourçain/Sioule, (11h30-13h).

Les présentations faites, nous avons exposé nos arguments :

- ancienneté du projet (40 ans, époque du Concorde) et la nécessité de prendre en compte aujourd'hui de nouveaux critères (réchauffement climatique, raréfaction des énergies fossiles, préservation des terres agricoles et zones humides),
- DUP de 2008 à annuler car prise sur des bases fausses,
- Idem pour l'enquête publique qui malgré une grande majorité d'expressions défavorables se traduit par un avis favorable avec réserves,
- Loi sur l'eau bafouée, impossibilité de compenser double les 2000 ha destinés au bétonnage,
- Absence d'avis de l'autorité environnementale ; à peine ce point soulevé que la Ministre de l'Écologie prend un décret supprimant cette exigence pour les projets concernés par la loi sur l'eau !
- L'aéroport Nantes Atlantique est viable et doit être optimisé : confirmé par la contre expertise réalisé par un cabinet hollandais à la demande d'élus ainsi que par un collectif de pilotes de ligne,
- Déchainement de violences provoquées par la militarisation du site, des blessés graves face à des jeunes souvent laissé-pour-compte de la société qui inventent de nouveaux mode de vie pour la société de demain.....
- En résumé, ce projet n'est pas pertinent, il représente un coût social (une quarantaine de paysans expulsés et la perte de 600 emplois induits), écologique, et économique pour les collectivités inacceptable.

Nous remettons à JM différents documents : synthèse de l'expertise indépendante, tribune : NNDL, le droit de l'environnement mis à mal, dossier ACIPA, collectif d'élus

Réponses et argumentaire de J. MALLOT :

- Des jeunes qui préparent la société de demain, cela le fait doucement sourire, (sa première remarque.....),
- Pas absurde de remplacer 2 ou 3 aéroports par un mais voir dans quelles conditions il se fait,
- Reconnaît la disparition des terres agricoles ; donne le mauvais exemple des ZAC qui s'étendent un peu partout...
- Toutes les voies de recours doivent être épuisées,
- Admet ne pas être très au fait du dossier,

- Ne dit rien sur les manifestants blessés, les forces de l'ordre sont légitimes, agissent dans le cadre de décisions de justice, « attention à ne pas se laisser rouler dans la farine par des agitateurs... » ; fait le parallèle avec la venue de Hortefeux à Vichy et des violences qui en avaient découlées,
- Justifie le projet afin de réduire les nuisances sonores supportées par les riverains nantais,
- Estime que ce projet a été élaboré démocratiquement et qu'il fallait écouter toutes les parties,
- Donne en exemple la commission du dialogue, animée entre autre par Claude BRÉVAN (débat public RCEA), qui doit permettre l'expression de tous,
- Cite la difficulté à réaliser une transition énergétique avec l'exemple de la fermeture de Fessenheim, ou dernièrement les salariés se sont opposés à l'émissaire envoyé par le gouvernement.

S'en suit un échange au cours duquel nous insistons sur **l'alternative à ce 2^{ème} aéroport** : optimisation de celui de Nantes Atlantique ; le gouvernement envoie un message contradictoire entre ce projet et la nécessité d'opérer une transition énergétique ; très mauvais signe si ce projet voyait le jour en termes de droit environnemental, en particulier la loi sur l'eau.

Réinsistons sur les violences policières : si la droite avait agi de la sorte, la gauche n'aurait-elle répliqué....

Quant au projet démocratique, nous donnons l'exemple des enquêtes publiques alibi, bâclées comme celles concernant les porcheries industrielles du Val de Besbre qui, si elles n'avaient pas débouchés sur de nombreuses actions et manifestations citoyennes, aurait laissé la voie libre aux industriels de la viande.

JM conclue en nous donnant deux conseils :

- Intervenez auprès de la commission du dialogue,
- Dites à vos camarades sur place de conserver de bonnes relations avec les forces de l'ordre !

Nous faisons valoir que si la volonté du gouvernement est bien de dialoguer cela doit se faire sans la présence des forces de l'ordre sur le site.

Le 30décembre 2012